

### **« Réseau rénovation, un partenariat pour l'habitat », lancé par la Communauté de communes du Pays de Gex**

Depuis 2005, la Communauté de communes du Pays de Gex (CCPG) s'est engagée dans des actions de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie et de valorisation des énergies renouvelables.

C'est pourquoi, la collectivité s'est fixée comme objectifs, dans son Projet de Territoire, d'accompagner la rénovation énergétique des logements sur le Pays de Gex. Cela se traduit par la mise en place d'un guichet unique de conseils aux particuliers qui répond au nom de « Réseau rénovation ».

Ce service d'accompagnement des ménages dans leur projet de rénovation de logement se veut personnalisé, depuis la conception jusqu'au suivi de la performance énergétique. Ainsi, tout propriétaire de résidence principale du Pays de Gex pourra bénéficier de premiers conseils gratuits, d'un diagnostic du projet, d'une définition de plans de travaux, de la transmission des coordonnées des professionnels référencés ainsi que d'une aide dans le montage des dossiers de financement des travaux.

Grâce à une aide financière de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Ain, le coût de l'accompagnement pour les ménages s'élève à 300 euros pour les propriétaires de maison individuelle et entre 600 et 800 euros pour les copropriétés, selon leur taille.

Pour pouvoir bénéficier d'aides au financement, les particuliers devront répondre à certains critères d'éligibilité (profil du ménage, caractéristiques du logement, revenus...).

Effectif dès le 4 avril, « Réseau rénovation », est animé par Hélianthe, grâce à un conseiller dédié au Pays de Gex. Celui-ci est joignable au 04 50 99 30 49.